

De Rome, la lampe à l'huile passa successivement en Germanie, en Gaule et en Bretagne. Car, dans ces pays, des torches et des jones trempés dans de la graisse ou dans une huile de poisson puante, étaient les seuls moyens d'éclairage avant la conquête des Romains. La lumière faite avec les jones, à cette époque, s'obtenait en fichant ceux-ci, sur une base de bois. Les tiges des jones étaient décortiquées presque en totalité, et trempées dans de la graisse chaude. Parfois, trois ou plus de ces tiges de jone étaient nattées ensemble, et placées en un lieu convenable, où une fois froides, on les allumait, lorsqu'une autre primitive lumière de ce genre était consumée, au point de risquer de mettre le feu à son support. Ce genre d'éclairage émettait une flamme forte et une odeur non moins forte. Si vous y tenez, vous pouvez vous payer le luxe d'un éclairage analogue à celui qu'employaient les anciens Bretons, et qui, encore de nos jours, chasse l'obscurité des tristes chaumières de la partie la plus reculée de l'Irlande. Car, dans plus d'un cas, la chandelle populaire est encore remplacée par l'éclairage au jone, dont se servaient nos ancêtres. On s'en sert et on s'en servait surtout, naguère, là où les chandelles de cire étaient trop chères; avant que Chevreul et d'autres, aient trouvé le moyen de raffiner la graisse des animaux pour en faire une chandelle à bon marché.

Les Ecossais, les Danois et les tribus de la Scandinavie n'étaient pas encore assez avancés pour faire usage des torches de jones lorsqu'on fit la conquête de leur pays. Quand ils avaient besoin de torches, ces hommes fichaient un bout de bois dans le corps d'un oiseau gras, et supportant la mauvaise odeur qui se dégageait de ce genre d'éclairage tout primitif, ils se servaient de cette lumière jusqu'à ce que le corps de l'oiseau fut réduit en cendres.

La lampe telle qu'apportée de Rome, continua à être en usage, sans grands changements, jusque vers le milieu du

treizième siècle. Alors, on inventa les chandelles qui donnèrent une lumière artificielle relativement confortable pour ceux qui pouvaient se permettre une telle dépense.

Etant donnée la pauvreté de l'éclairage fourni par les lampes employées dans les maisons, ou dans les huttes de nos ancêtres; on peut être certain qu'ils ne regimbaient pas trop contre le son de la cloche du couvre-feu, lorsqu'il se faisait entendre à huit heures. Pendant tout le moyen âge, les serfs devaient se lever au point du jour et se coucher dès le crépuscule.

Le premier pas qui fut fait dans le sens de l'éclairage moderne au moyen des chandelles, fut l'invention d'une torche de suif que l'on employait vers la fin du douzième siècle. Cette torche fut employée pendant environ cent ans, alors que la chandelle de suif, obtenue soit par le procédé de la trempe ou par celui du moulage, fit son apparition telle qu'elle existe encore de nos jours.

Les vieux barons qui obligèrent le Roi Jean à signer le traité de Magna à Runnymede, auraient donné une valeur presque aussi grande à un paquet de chandelles qu'aux droits qu'ils prirent de force à un souverain disposé à les leur concéder.

A cette époque, voler une chandelle sur une table de cuisine, était un crime digne de la corde. Ce n'est que dans le quinzième siècle que les bourgeois et les commerçants furent à même de pouvoir acheter des chandelles de suif. Au commencement du dix-neuvième siècle, les chandelles se vendaient à la pièce, au prix d'environ douze cents chacune.

Ces chandelles avaient une mèche faite en fil de lin, et elles brûlaient rapidement. Le coton était alors plus coûteux que la soie, et en faire des mèches eût été une grande folie. Il y a cent ans, le prix d'une paire de bas de coton était de trois livres sterling. Depuis le neuvième siècle, on avait fait usage, dans les églises, de cierges de cire; mais jamais personne ne s'était

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

**TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS & C.**

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Mann & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, \$3 a year; four months, \$1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

FORTIER & MONETTE

604a rue St-Paul

Toll Tel. Main 1879. Tel. Marchands 679

MONTREAL

Beurre, Œufs, Fromage

Et tous les produits de la ferme.

ENTREPOT FRIGORIFIQUE.

RECOMMANDATIONS

La Banque "Sovereign."
Nos Patrons et Clients.
R. G. Dun ou Bradstreet.

Nouveaux Arrivages

Raisins, Prunes, Noix,
Liqueurs Fines,
Cognac Antruche,
Gin Kiderlen et Croix d'Honneur.

AUSSI A DES PRIX INTERESSANTS

500 boîtes Raisin Valence 28 lbs.
500 caisses Pommes en canistres de 1 gallon.

Nazaire Turcotte & Cie,

EPICIERS EN GROS
54-56-58-60, rue Dalhousie, Québec.

Avant l'Inventaire nous offrons certaines lignes à

Un Grand Sacrifice



Cela vous paiera de nous écrire pour renseignements détaillés.

BARNARD & HOLLAND CO.,

VAISSELLE EN GROS

290 RUE ST-JACQUES, Carré Victoria,

MONTREAL.